AIB-VINCOTTE Belgium, association sans but lucratif
ORGANISME DE CONTROLE AGREE
Siège social: Avenue André Drouart, 29 - 1160 Bruxelles
Tél.: 02 674 57 11 - Fax: 02 674 59 59 - Télex: 23166

☐ AV Antwerpen - Limburg Tél.: 03 221 86 11
☐ AV Brabant Tél.: 02 674 57 11
☐ AV Oost & West Vlaanderen Tél.: 09 244 77 11
☒ AV Wallonie Tél.: 081 432 611

Code PC Rec. ☒ N ☐

Personnes responsables de l'exécution du travail:
Nom, Prénom: ~~BASSEG~~ SPRL ELEF
N° de TVA: ~~BE 0~~ 886 450 534 930
ou n° de la carte d'identité:
Distributeur: ELECTRABEL

Compteur: n°: — Index: —
Type de comptage: ☐ jour - ☒ bihoraire - ☒ nuit -

RAPPORT n°: NEE15/03/07/1164
Membre n°: — Quittance n°: 836
Installation: Nom: MARTIN + BRIOUX + HABRIMIN
Adresse: Rue du Spinois N°83
6041 GOSSELIES
Date de visite: LE 8/07/03
Propriétaire ou ~~Mandataire~~: Tél.:
Nom, Prénom: SA SETI
Adresse: IDEM.
Demandeur: IDEM

Type de visite: ☒ 270 ☐ 271 ☐ 276 RGIE Nature de l'installation: ☒ Nouvelle ☐ Extension ☐ Modif. ☐ Existante ☐ Temporaire
Contrôle sur base des prescriptions du: ☒ RGIE : art. ☒ 86 ☐ 87 ☐ 88 ☐ 95 ☐ RGPT ☐ R.T. ☐ de la Cie d'électricité
Installation conçue pour la tension de 3x400 V, AC, Protection branchement: NP A Type: MAX 63A ET 80A.
Description du branchement: AERIEN Type câble: EAVB Section: 4 x 25 mm²
Alimentation tableau principal: 2x(4 x 25) mm² Nbre de tableaux: 6 Nombre de circuits terminaux: 66
Type de prise de terre: 2 PIQUETS Résistance de dispersion: 7,5 Ohms Isolement général: 7,10 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):
NEANT

EN ARRIVANT

Le différentiel général ~~était~~ a été plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 07/2008 ainsi que avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telle que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:
LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE EST - ~~NE EST PAS~~ - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION ETAIT PEUT ETRE - ~~NE PEUT PAS ETRE~~ - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

~~IBG - ELECTRABEL - IGH~~
P.V. DE CONFORMITE
Vu le: 8/8/03
NOM:
Paraphe:

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le

Conformément à l'art. 274 du RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de mention en service

Annexes: 14 frêtes
VISA DU DISTRIBUTEUR:

AIB-VINCOTTE D. LORENZO

Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature